Informations de base

2022/0212(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget général 2023: toutes sections **Subject** 8.70.53 Budget 2023	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDE Comité de conciliation budgétaire	HERBST Niclas (EPP) ȘTEFĂNUȚĂ Nicolae (Renew)	09/12/2021 09/12/2021

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	HERBST Niclas (EPP) ȘTEFĂNUȚĂ Nicolae (Renew)	09/12/2021 09/12/2021

Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	GAHLER Michael (EPP)	01/12/2021
DEVE Développement	COMÍN I OLIVERES Antoni (NI)	28/02/2022
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CONT Contrôle budgétaire	CHASTEL Olivier (Renew)	24/01/2022
ECON Affaires économiques et monétaires	YON-COURTIN Stéphanie (Renew)	25/01/2022
EMPL Emploi et affaires sociales	PÎSLARU Dragoş (Renew)	03/03/2022

ENVI	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	CANFIN Pascal (Renew)	15/03/2022
ITRE	Industrie, recherche et énergie	EHLER Christian (EPP)	03/12/2020
IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs	SCHWAB Andreas (EPP)	25/01/2022
TRAN	Transports et tourisme	GHEORGHE Vlad (Renew)	22/06/2022
REGI	Développement régional	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI	Agriculture et développement rural	CAROPPO Andrea (EPP)	20/06/2022
PECH	Pêche	KARLESKIND Pierre (Renew)	25/01/2022
CULT	Culture et éducation	LØKKEGAARD Morten (Renew)	16/02/2022
JURI	Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	13/07/2022
LIBE	Libertés civiles, justice et affaires intérieures	KELLER Fabienne (Renew)	09/02/2022
AFCO	Affaires constitutionnelles	TAJANI Antonio (EPP)	17/05/2022
FEMM	Droits de la femme et égalité des genres	VANA Monika (Greens/EFA)	21/04/2022
PETI	Pétitions	MONTSERRAT Dolors (EPP)	26/01/2022

Conseil de l'Union européenne

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	HAHN Johannes

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé

01/07/2022	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2022)0400	Résumé
09/09/2022	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	12108/2022	Résumé
12/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/10/2022	Vote en commission		
12/10/2022	Dépôt du rapport budgétaire	A9-0241/2022	
18/10/2022	Débat en plénière		
19/10/2022	Décision du Parlement	T9-0366/2022	Résumé
19/10/2022	Résultat du vote au parlement		
19/10/2022	Début de la conciliation budgétaire (Parlement et Conseil)		
14/11/2022	Vote en commission		
18/11/2022	Rapport déposé sur la conciliation budgétaire	A9-0278/2022	
22/11/2022	Débat en plénière		
22/11/2022	Adoption du projet du budget par le Conseil		
22/11/2022	Publication du projet commun budgétaire	14783/2022	
23/11/2022	Décision du Parlement	T9-0403/2022	Résumé
23/11/2022	Résultat du vote au parlement		
23/11/2022	Signature de l'acte final		
23/03/2023	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/0212(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDE/9/10437 BUDG/9/08665

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	IMCO	PE732.653	13/07/2022	
Avis de la commission	ECON	PE732.929	01/09/2022	

Avis de la commission	PECH	PE734.109	02/09/2022	
Avis de la commission	ENVI	PE732.703	07/09/2022	
Avis de la commission	AFCO	PE734.322	07/09/2022	
Avis de la commission	EMPL	PE730.024	08/09/2022	
Avis de la commission	FEMM	PE734.211	09/09/2022	
Avis spécifique	CONT	PE736.399	13/09/2022	
Avis de la commission	AFET	PE734.195	15/09/2022	
Projet de rapport de la commission		PE736.519	21/09/2022	
Avis de la commission	DEVE	PE735.499	28/09/2022	
Avis de la commission	AGRI	PE734.148	29/09/2022	
Amendements déposés en commission		PE736.655	29/09/2022	
Avis de la commission	TRAN	PE734.289	04/10/2022	
Avis de la commission	ITRE	PE735.516	05/10/2022	
Avis de la commission	CULT	PE735.571	05/10/2022	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A9-0241/2022	12/10/2022	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T9-0366/2022	19/10/2022	Résumé
Rapport conciliation budgétaire déposé en plénière		A9-0278/2022	18/11/2022	
Projet commun budgétaire approuvé par le Parlement		T9-0403/2022	23/11/2022	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	12108/2022	09/09/2022	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2022)0400	01/07/2022	Résumé
Document annexé à la procédure	COM(2022)0670	05/10/2022	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
CSL/EP	Texte commun budgétaire	14783/2022	22/11/2022	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Autres membres

Transparence		
Nom	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
GEESE Alexandra	28/04/2022	European Institute for Gender Equality

Acte final
Rectificatif à l'acte final 32023B0278R(01) JO L 084 23.03.2023, p. 0027 Rectificatif à l'acte final 32023B0278R(02) JO L 239 28.09.2023, p. 0037 Budget 2023/0278 JO L 058 23.02.2023, p. 0001 Résumé

Budget général 2023: toutes sections

2022/0212(BUD) - 23/02/2023 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2023.

CONTENU : la présidente du Parlement européen a constaté que la procédure prévue à l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne était achevée et que le budget annuel de l'Union européenne pour l'exercice 2023 était définitivement adopté.

BUDGET POUR 2023

Le Conseil et le Parlement européen sont parvenus à un accord sur un budget de l'UE pour 2023, qui est résolument axé sur les principales priorités de l'action de l'UE.

Le montant total des engagements est fixé à 186,6 milliards d'EUR. Il s'agit d'une augmentation de 1,1 % par rapport au budget 2022 tel qu'il a été modifié. Une marge de 0,4 milliard d'euros a été maintenue disponible sous les plafonds de dépenses du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027, afin de permettre à l'UE de répondre à des besoins imprévus.

Le total des paiements s'élève à 168,6 milliards d'EUR, ce qui correspond à une hausse de 1% par rapport à 2022.

Le budget permettra à l'UE de mobiliser des fonds pour contribuer à atténuer les graves conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine dans le pays, mais aussi dans le voisinage méridional et les États membres. Il soutiendra également la reprise durable en cours à la suite de la pandémie de coronavirus et protégera et créera des emplois. Il déclenchera de nouveaux investissements dans une Europe plus verte, plus numérique et plus résiliente, tout en protégeant les plus vulnérables dans son voisinage et dans le monde entier.

Plus concrètement, les dotations suivantes sont prévues :

- des augmentations ciblées pour l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) - Europe dans le monde (12,3 milliards EUR), principalement destinées à l'Ukraine et à la Moldavie, à la question migratoire dans le voisinage méridional ainsi qu'au programme d'aide humanitaire (1,8 milliard EUR) afin de faire face aux situations de crise dans le monde entier;

- 1,5 milliard EUR pour le Fonds «Asile, migration et intégration», et 956,8 millions EUR en faveur du Fonds pour la gestion intégrée des frontières;

- 3 milliards EUR destinés au mécanisme pour l'interconnexion en Europe en faveur d'infrastructures de transport modernes et hautement performantes pour faciliter les connexions transfrontières;

- 3,7 milliards EUR pour Erasmus+, ainsi que 332,8 millions EUR pour les secteurs de la culture et de la création dans le cadre du programme «Europe créative»;

- 62,9 milliards EUR pour soutenir la reprise en cours en stimulant les investissements dans la cohésion économique, sociale et territoriale;

- 53,6 milliards EUR pour la politique agricole commune;

- 12,4 milliards EUR en faveur d'Horizon Europe, pour soutenir la recherche de l'UE;

- 602,8 millions EUR pour le programme en faveur du marché unique;

- 739,3 millions EUR pour le programme EU4Health afin de soutenir l'Union européenne de la santé;

- 1,5 milliard EUR au titre du Fonds pour une transition juste en vue d'assurer la transition vers la neutralité climatique pour tous et 755,5 millions EUR au titre du programme LIFE en faveur de l'environnement et de l'action pour le climat;

- 309,9 millions EUR en faveur du Fonds pour la sécurité intérieure, et 945,7 millions EUR pour le Fonds européen de la défense;

- 295,2 millions EUR pour la mobilité militaire.

CRÉDITS PAR RUBRIQUES DU CFP (en millions d'euros)

1. Marché unique, innovation et numérique

- Engagements : 21 548

- Paiements : 20 901

2. Cohésion, résilience et valeurs

- Engagements : 70 587

- Paiements : 58 059

3. Ressources naturelles et environnement

- Engagements : 57 259

- Paiements : 57 456

4. Migration et gestion des frontières

- Engagements : 3 727

- Paiements : 3 038

5. Sécurité et défense

- Engagements : 2 117

- Paiements : 1 208

6. Voisinage et le monde

- Engagements : 17 212

- Paiements : 13 995

7. Administration publique européenne

- Engagements : 11 311

- Paiements : 11 311

Instruments spéciaux

- Engagements : 2 855

- Paiements : 2 680

Crédits en % du RNB (revenu national brut)

- Engagements : 1,14 %

- Paiements : 1,03 %

Budget général 2023: toutes sections

2022/0212(BUD) - 01/07/2022 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation par la Commission du projet de budget annuel de l'Union pour l'exercice 2023.

CONTENU : le projet de budget 2023 est **le reflet de ces enjeux ainsi que des priorités de l'Union** au titre du cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027, à la base desquelles figurent **les transitions écologique et numérique**, qui visent à rendre l'économie européenne plus équitable, plus résiliente et plus durable.

L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine a entraîné une tragédie humaine aux portes de l'Europe. L'Union a réagi avec rapidité et détermination en fournissant une aide humanitaire, une aide d'urgence et un soutien à grande échelle aux États membres afin d'aider les personnes fuyant l'Ukraine. Des sanctions coordonnées sont en place, combinées à des mesures visant à faire face aux prix record dans le domaine de l'énergie et à mettre fin à la dépendance de l'Europe à l'égard du pétrole et du gaz russes.

Dans le même temps, au cours de l'année 2023, l'Union et ses États membres devraient continuer à se relever de la crise économique, sociale et sanitaire causée par la **pandémie de COVID-19**. La reprise économique après la pandémie est en cours. Toutefois, la pression que subissent les systèmes de soins de santé, les goulets d'étranglement dans les approvisionnements et la hausse rapide des prix de l'énergie ont globalement contribué à des tensions inflationnistes élevées.

Compte tenu des incertitudes quant à la tournure que prendront les répercussions économiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cela implique que le déploiement intégral du budget de l'UE et de l'instrument de l'Union européenne pour la relance, NextGeneration sera essentiel pour stimuler l' économie de l'UE.

CRÉDITS PROPOSÉS

La Commission propose **un budget annuel de 185,6 milliards d'EUR** pour l'UE en 2023 en engagements et de 166,3 milliards d'EUR en paiements, auquel s'ajoute une enveloppe estimée à **113,9 milliards EUR sous forme de subventions dans le cadre de NextGenerationEU**. Le total des crédits d' engagement dans le projet de budget 2023 (instruments spéciaux compris) correspond à 1,14% du RNB. Au total, les crédits d'engagement augmentent de 2,1% par rapport aux crédits d'engagement inscrits dans le budget 2022.

Globalement, en 2023, un montant de **299,5 milliards d'EUR** en crédits d'engagement sera disponible. En outre, les prêts restants au titre de NextGenerationEU, d'un montant de 225,6 milliards d'EUR, devraient être pleinement utilisés d'ici à 2023.

Une part importante des fonds sera destinée à la lutte contre le changement climatique, conformément à l'objectif de consacrer 30% des dépenses du budget à long terme et de l'instrument de relance NextGenerationEU à cette priorité politique.

CRÉDITS PAR RUBRIQUES DU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL (CFP) 2021-2027

La Commission propose d'allouer les montants suivants (en crédits d'engagement):

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique : 26 milliards d'EUR (contribution NextGenerationEU : 4,3 milliards d'EUR)

- 13,6 milliards d'EUR en faveur de la **recherche et l'innovation**, dont 12,3 milliards d'EUR pour Horizon Europe, le programme phare de l'Union en matière de recherche. Celui-ci bénéficierait d'une enveloppe supplémentaire de 1,8 milliard d'EUR en subventions de NextGenerationEU;

- 4,8 milliards d'EUR pour les **investissements stratégiques européens**, dont 341 millions d'EUR pour InvestEU dans le cadre des priorités clés (recherche et innovation, double transition écologique et numérique, secteur de la santé et technologies stratégiques). **InvestEU** bénéficierait d'une enveloppe supplémentaire de 2,5 milliards d'EUR en subventions de NextGenerationEU;

- 2,9 milliards d'EUR en faveur du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** afin d'investir dans les réseaux transeuropéens du transport, du numérique et de l'énergie;

- 1,3 milliard d'EUR en faveur du **programme pour une Europe numérique** afin de façonner l'avenir numérique de l'Union;

- 927 millions d'EUR pour garantir le bon fonctionnement du **marché unique**, dont 593 millions d'EUR pour le programme en faveur du marché unique et près de 200 millions d'EUR pour les travaux concernant la lutte contre la fraude, la fiscalité et la douane;

- 2,2 milliards d'EUR pour les dépenses consacrées à **l'espace**, principalement pour le programme spatial européen, qui regroupera l'action de l'Union dans ce domaine stratégique;

- 138 millions d'EUR pour des **connexions sécurisées par satellite** dans le cadre de la proposition établissant un nouveau programme de l'UE pour une connectivité sécurisée.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale : 62,9 milliards d'EUR (contribution de NextGenerationEU : 2,9 milliards d'EUR)

- 46,1 milliards d'EUR pour le **développement régional et la cohésion**, dont 38,3 milliards d'EUR pour le Fonds européen de développement régional (FEDER) et 7,7 milliards d'EUR pour le Fonds de cohésion, afin de favoriser la cohésion économique, sociale et territoriale, ainsi que les infrastructures soutenant la transition écologique et les projets prioritaires de l'Union ;

- 16,7 milliards d'EUR pour le **Fonds social européen plus** (FSE+) en vue d'aider les États membres à atteindre des niveaux d'emploi élevés, à assurer une protection sociale équitable et à disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et résiliente prête à la transition vers une économie verte et numérique.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs : 111,3 milliards d'EUR (contribution de NextGenerationEU : 104,1 milliards d'EUR)

- 103,5 milliards d'EUR en **subventions de NextGenerationEU** au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) afin de soutenir la reprise et la croissance économiques après la pandémie de coronavirus et de remédier aux problèmes engendrés par la guerre en Ukraine;

- 732 millions d'EUR pour le programme «**L'UE pour la santé**» afin de faire en sorte d'apporter une réponse sanitaire globale aux besoins des citoyens;

- 147 millions d'EUR en faveur du **mécanisme de protection civile de l'Union** (rescEU) afin de pouvoir déployer rapidement une assistance opérationnelle en cas de crise;

- 4,8 milliards d'EUR pour **le capital humain, la cohésion sociale et les valeurs**, dont 3,5 milliards d'EUR pour Erasmus+ afin de créer des possibilités en matière d'éducation et de mobilité pour les citoyens, 325 millions d'EUR pour soutenir les secteurs de la culture et de la création en Europe, 212 millions d'EUR pour la promotion et la protection de la justice, des droits et des valeurs et 141 millions d'EUR pour le Corps européen de solidarité.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement : 62,7 milliards d'EUR (contribution de NextGenerationEU : 5,4 milliards d'EUR)

- 53,6 milliards d'EUR pour la **politique agricole commune** et 1,1 milliard d'EUR pour le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l' aquaculture, en faveur des agriculteurs et des pêcheurs européens, mais aussi pour renforcer la résilience du secteur agroalimentaire et du secteur de la pêche et mettre en place le champ d'action nécessaire à la gestion des crises en vue des pénuries alimentaires qui sont attendues au niveau mondial;

- 2,3 milliards d'EUR en faveur de **l'environnement et l'action pour le climat**, dont 728 millions d'EUR pour le programme LIFE afin de soutenir l' atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, et 1,5 milliard d'EUR pour le **Fonds pour une transition juste** (FTJ) afin de veiller à ce que la transition écologique profite à tous. Le FTJ bénéficierait d'une enveloppe supplémentaire de 5,4 milliards d'EUR en subventions de NextGenerationEU.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières : 3,7 milliards d'EUR

- 2,1 milliards d'EUR en faveur de la **protection des frontières**, dont 1,1 milliard d'EUR pour le Fonds pour la gestion intégrée des frontières (FGIF) et 839 millions d'EUR pour l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex);

- 1,6 milliard d'EUR pour les dépenses relatives à la **migration**, dont 1,4 milliard d'EUR pour le Fonds «Asile, migration et intégration» (FAMI) qui contribue à la gestion efficace des flux migratoires ainsi qu'au développement de la politique commune en matière d'asile et de la politique migratoire commune.

Rubrique 5 - Sécurité et défense : 1,9 milliard d'EUR

- 1,2 milliard d'EUR pour faire face aux enjeux en matière de défense, dont 626 millions d'EUR afin de soutenir le développement des capacités et la recherche au titre du **Fonds européen de la défense** (FED), et 237 millions d'EUR en faveur de la mobilité militaire;

- 689 millions d'EUR pour la sécurité, dont 310 millions d'EUR en faveur **du Fonds pour la sécurité intérieure** (FSI), en vue de lutter contre le terrorisme, la radicalisation, la criminalité organisée et la cybercriminalité.

Rubrique 6 - Voisinage et le monde : 16,7 milliards d'EUR

- 14,3 milliards d'EUR pour **l'action extérieure**, dont 12 milliards d'EUR dans le cadre de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale - L'Europe dans le monde (IVCDCI - L'Europe dans le monde), 2,5 milliards d'EUR pour l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et 1,6 milliard d'EUR pour l'aide humanitaire (HUMA) ;

- afin de renforcer les actions dans le domaine de la **lutte contre la désinformation** provenant des chaînes de propagande russes, une augmentation de 1,7 million d'EUR est proposée pour la ligne «Politique d'information et communication».

Rubrique 7 - Administration publique européenne : 11,4 milliards d'EUR

- 2,3 milliards d'EUR pour les pensions du personnel (soit une hausse de 11,9% des crédits) et 233 millions d'EUR pour la contribution au financement des écoles européennes;

- 8,8 milliards d'EUR pour les dépenses des institutions (dont 2,2 milliards d'EUR pour le Parlement européen).

Instruments spéciaux thématiques : 2,8 milliards d'EUR

Les «instruments spéciaux thématiques» englobent la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés (FEM) et la réserve d'ajustement au Brexit.

Budget général 2023: toutes sections

2022/0212(BUD) - 09/09/2022 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le Conseil a adopté sa **position sur le projet de budget général de l'Union européenne** pour l'exercice 2023 (PB 2023).

Le Conseil souligne que le budget pour 2023 joue un rôle essentiel dans l'élaboration et la réalisation des objectifs à long terme et des priorités politiques convenus par l'Union, en contribuant à la relance de l'économie européenne au lendemain de la pandémie de COVID-19. Pour la troisième année consécutive, le budget pour 2023 sera renforcé par les fonds de l'instrument temporaire de relance, Next Generation EU (NGEU).

APPROCHE SUIVIE ET CRÉDITS PROPOSÉS

La position du Conseil sur le PB 2023 s'élève à :

- **183.949,66 millions d'euros en crédits d'engagement** (185.591 millions d'euros dans le PB 2023 de la Commission) ;

- **165.738,29 millions d'euros en crédits de paiement** (166.268 millions d'euros dans le PB 2023 de la Commission).

Le montant total des crédits de paiement prévu dans la position du Conseil sur le PB 2023 correspond à **1,01% du revenu national brut** (RNB) de l'UE.

Approche adoptée par le Conseil

Le Conseil estime que le budget pour 2023 devrait être **réaliste**, correspondre aux besoins réels, garantir une **budgétisation prudente** et laisser des **marges suffisantes** sous les plafonds du cadre financier pluriannuel (CFP) pour faire face à des circonstances imprévues.

Dans le même temps, le budget pour 2023 devrait fournir des ressources suffisantes pour assurer la mise en œuvre des programmes de l'Union et pour permettre le paiement en temps voulu des engagements déjà pris au titre du CFP actuel et précédent, notamment parce que 2023 est la dernière année pour la mise en œuvre des engagements en matière de gestion partagée au titre du CFP 2014-2020.

En outre, les travaux du Conseil ont été compliqués par le fait que la Commission a présenté une proposition de budget qui ne prévoyait pas de dispositions pour faire face aux besoins liés à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine et à son impact économique, social et humanitaire potentiel, auxquels s'ajoutent d'autres facteurs, tels que l'inflation élevée (et l'évolution connexe de la hausse des taux d'intérêt). Compte tenu de ces incertitudes, le Conseil a estimé qu'il était nécessaire **d'augmenter les marges du budget de manière significative** afin de disposer d'une flexibilité budgétaire suffisante.

Le Conseil a procédé à une analyse détaillée des crédits d'engagement pour chaque programme et action par ligne budgétaire, afin d'assurer :

- **des marges suffisantes** pour couvrir les besoins financiers qui seront détaillés dans les prochains mois et traités par la lettre rectificative attendue au début de l'automne, principalement en ce qui concerne la crise ukrainienne;

- **le rééquilibrage et la stabilisation** du niveau des crédits des programmes de dépenses qui font l'objet de dotations complémentaires au titre du règlement relatif CFP et qui bénéficient d'importants crédits supplémentaires provenant du Next Generation EU/de recettes affectées;

- **une accélération** appropriée de l'exécution des programmes en évitant des augmentations excessives par rapport à 2022.

Le résultat de l'évaluation du Conseil se traduit par la proposition **d'ajuster à la baisse les crédits d'engagement de 1.641,4 millions d'euros et les crédits de paiement de 530 millions d'euros.**

DÉPENSES PAR RUBRIQUE DU CFP 2021-2027

Le Conseil a modifié les crédits d'engagement (C/E) et mis à jour les crédits de paiement (C/P) comme suit en ce qui concerne le PB 2023 :

1) Marché unique, innovation et numérique (rubrique 1 du CFP) : 20.332.966.859 euros en c/e et 20.522.946.094 euros en c/p

- la rubrique se caractérise par une réduction totale de – 1.234,6 millions d'euros des crédits demandés dans le PB 2023 répartis sur un certain nombre de lignes budgétaires spécifiques, y compris les dépenses opérationnelles et d'appui.

La marge disponible sous la rubrique 1 serait de 1.394,03 millions d'euros.

2) Cohésion et valeurs (rubrique 2 du CFP) : 69.849 083 022 euros en c/e et 55.808.688.774 euros en c/p

a) Cohésion économique, sociale et territoriale (sous-rubrique 2a du CFP)

- le Conseil a accepté le niveau des crédits d'engagement et de paiement tel quel (62.922,98 millions d'euros et 49.131,08 millions d'euros, respectivement) dans le PB 2023, comme proposé par la Commission;

- la marge disponible dans la sous-rubrique 2a serait de 16,02 millions d'euros, comme proposé par la Commission.

b) Résilience et valeurs (sous-rubrique 2b du CFP)

- la sous-rubrique se caractérise par une réduction totale des crédits d'engagement de - 237,6 millions d'euros (- 197 millions d'euros pour la relance et la résilience et - 40,6 millions d'euros pour l'investissement dans les ressources humaines, la cohésion sociale et les valeurs), et de - 31,8 millions d'euros pour les crédits de paiement.

La marge disponible au titre de la sous-rubrique 2b s'élèverait à 271,9 millions d'euros.

3) Ressources naturelles et environnement (rubrique 3 du CFP) : 57.177.558.225 euros en c/e et 57.439.369.586 euros en c/p

- la rubrique est caractérisée par une réduction des crédits d'engagement de - 45 millions d'euros pour le programme d'action pour l'environnement et le climat (LIFE) et de - 6 millions d'euros pour les crédits de paiement.

La marge disponible sous la rubrique 3 s'élèverait à 117,44 millions d'euros.

4) Migration et gestion des frontières (rubrique 4 du CFP) : 3.677.311.518 euros en c/e et 3.017.380.252 euros en c/p

- la rubrique est caractérisée par une réduction des crédits d'engagement de -50 millions d'euros pour les organismes décentralisés, à savoir l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), et de -50 millions d'euros pour les crédits de paiement.

La marge disponible sous la rubrique 4 s'élèverait à 136,69 millions d'euros.

5) Sécurité et défense (rubrique 5 du CFP) : 1.889.409.130 euros en c/e et 1.109.874.612 euros en c/p

- la rubrique est caractérisée par une réduction des crédits d'engagement de -11,7 millions d'euros pour le Fonds de sécurité intérieure (FSI) et de -1,5 million d'euros pour les crédits de paiement.

La marge disponible sous la rubrique 5 s'élèverait à 56,69 millions d'euros.

6) Voisinage et monde (rubrique 6 du CFP) : 16.781.879.478 EUR en c/e et 13.773.937.845 EUR en c/p

- le Conseil a accepté le niveau des crédits d'engagement et de paiement tel que proposé par la Commission (16.781,88 millions d'euros et 13.773,94 millions d'euros, respectivement).

Aucune marge ne serait disponible sous la rubrique 6, comme le propose la Commission

7) Administration publique européenne (rubrique 7 du CFP) : 11.386.302.167 euros en c/e et 11.386.302.167 euros en c/p

Pour le Parlement européen, il est suggéré de ne pas modifier la proposition de la Commission et de prévoir 2.267,98 millions d'euros. La marge disponible sous la rubrique 7 serait de 32,7 millions d'euros.

Instruments spéciaux : 2.855.153.029 euros en c/e et 2.679.794.000 euros en c/p

Il est suggéré de maintenir les crédits inscrits au PB 2023 pour la réserve de solidarité et d'aide d'urgence et pour le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. En ce qui concerne l'instrument de flexibilité, l'utilisation de 62,5 millions d'euros pour la rubrique 7 n'est pas acceptée.

Recettes

Il est proposé d'accepter le PB 2023 après les ajustements techniques découlant des modifications apportées aux dépenses dans la position du Conseil.

Budget général 2023: toutes sections

2022/0212(BUD) - 23/11/2022 - Projet commun budgétaire approuvé par le Parlement

Le Parlement européen a adopté par 492 voix pour, 66 contre et 46 abstentions, une résolution législative sur le projet commun de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023 approuvé par le comité de conciliation dans le cadre de la procédure budgétaire.

Le Parlement est parvenu à augmenter le financement des programmes et politiques qu'il considère comme essentiels pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine et de la crise énergétique, pour contribuer à la relance après la pandémie et renforcer les transitions verte et numérique. Il a approuvé le projet commun approuvé par le comité de conciliation.

Pour rappel, les principaux éléments sont les suivants :

- le niveau global des crédits d'engagement dans le budget 2023 est fixé à **186.616,7 millions d'euros**, ce qui laisse une marge sous les plafonds du CFP pour 2023 de 421,2 millions d'euros en crédits d'engagement;

- le niveau global des crédits de paiement dans le budget 2023 est fixé à **168.648,7 millions d'euros**, ce qui laisse une marge sous le plafond du CFP pour 2023 de 3.554,2 millions d'euros en crédits de paiement ;

- l'instrument de flexibilité pour 2023 est mobilisé en crédits d'engagement pour un montant de **1.235,7 millions d'euros**, dont 182,2 millions pour la sous-rubrique 2b «Résilience et valeurs», 170,6 millions pour la rubrique 5 «Sécurité et défense» et 882,9 millions pour la rubrique 6 «Voisinage et monde».

Dans le contexte de la **guerre en Ukraine**, le comité de conciliation a réussi à obtenir un financement supplémentaire pour les programmes suivants: Erasmus+; l'aide humanitaire; le Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration; l'instrument de gestion des frontières et des visas et l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale et la mobilité militaire.

En ce qui concerne **la recherche, l'énergie, le climat et le soutien à la transition verte**, les programmes qui bénéficient de rallonges budgétaires comprennent le programme de recherche Horizon Europe, le mécanisme pour l'interconnexion en Europe et le programme LIFE pour l'environnement et le climat.

Dans le contexte de la **relance après la pandémie**, d'autres priorités ont obtenu plus de financements, notamment le programme «L'UE pour la santé», le mécanisme européen de protection civile, le programme Europe créative, le programme «citoyens, égalité, droits et valeurs» et le Parquet européen.

Rubriques de dépenses du cadre financier - crédits d'engagement

Rubrique 1 - Marché unique, innovation et numérique

Le niveau convenu des crédits est fixé à **21.548,4 millions d'euros**, ce qui laisse une marge de 178,6 millions d'euros sous le plafond de dépenses de la rubrique 1.

Le comité de conciliation accepte de reconstituer des crédits d'engagement en faveur des lignes budgétaires consacrées à la recherche pour un montant total de 148,8 millions d'EUR. Ces crédits font partie du montant global pouvant atteindre 0,5 milliard d'EUR (aux prix de 2018) pour la période 2021-2027 convenu dans le cadre de l'accord sur le CFP, ce qui laisse un montant maximal disponible pour la période 2024-2027 de 238,0 millions d' EUR aux prix de 2018. Une nouvelle activation éventuelle de l'article 15, paragraphe 3, sera discutée dans le cadre de la procédure législative relative au règlement européen sur les semi-conducteurs et à son financement.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale

Le niveau convenu des crédits est fixé à **62.926,5 millions d'euros**, ce qui laisse une marge de 12,5 millions d'euros sous le plafond de dépenses de la sous-rubrique.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs

Le niveau convenu des crédits est fixé à **7.660,2 millions d'euros**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond de dépenses de la sous-rubrique 2b et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité pour un montant de 182,2 millions d'euros ainsi que la mobilisation du dispositif de marge unique pour un montant de 280,0 millions d'euros.

Compte tenu des taux d'intérêts et du volume des opérations de financement de NextGenerationEU jusque fin 2022, les crédits de la ligne budgétaire 06 04 01 (Instrument de l'Union européenne pour la relance) peuvent être réduits de 170,0 millions d'EUR tout en préservant pleinement la capacité de financer la composante non remboursable de NextGenerationEU en 2023.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

Le niveau convenu des crédits est fixé à **57.259,3 millions d'euros**, ce qui laisse une marge de 35,7 millions d'euros sous le plafond de dépenses de la rubrique.

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières

Le niveau des crédits d'engagement est fixé à **3.727,3 millions d'euros**, ce qui laisse une marge de 86,7 millions d'EUR sous le plafond des dépenses de la rubrique.

Rubrique 5 - Sécurité et défense

Le niveau convenu de crédits et d'autorisations est fixé à **2.116,6 millions d'euros**, ce qui ne laisse aucune marge sous le plafond des dépenses de la rubrique 5 et permet de mobiliser l'instrument de flexibilité pour un montant de 170,6 millions d'euros.

Rubrique 6 - Voisinage et monde

Le niveau convenu des crédits d'engagement est fixé à **17.211,9 millions d'euros**, sans qu'il subsiste de marge sous le plafond des dépenses de la rubrique et compte tenu de la mobilisation de l'instrument de flexibilité à hauteur de 882,9 millions d'euros.

Rubrique 7 - Administration publique européenne

Le niveau convenu des crédits est fixé à **11.311,3 millions d'euros**, ce qui laisse une marge de 107,7 millions d'euros sous le plafond des dépenses de la rubrique, dont 28,2 millions d'euros sous la sous-marge pour les «Dépenses administratives des institutions».

Déclarations communes

Le Parlement confirme les déclarations conjointes du Parlement, du Conseil et de la Commission annexées à la résolution, qui concernent notamment :

- les crédits de paiement ;

- le financement du règlement européen sur les semi-conducteurs et du programme pour une connectivité spatiale sécurisée ;

- le renforcement de la cybersécurité

- la nécessité d'évaluer la viabilité des plafonds et sous-plafonds de dépenses de toutes les rubriques du cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027.

Budget général 2023: toutes sections

2022/0212(BUD) - 19/10/2022 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 421 voix contre, 137 pour, 82 abstentions, une résolution concernant la position du Conseil sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2023.

Le Parlement a déploré la position du Conseil sur le projet de budget, qui supprime 1,64 milliard d'euros en crédits d'engagement et 530 millions d' euros en crédits de paiement pour les rubriques du cadre financier pluriannuel (CFP) par rapport à la proposition de la Commission. Les députés estiment que **les réductions proposées par le Conseil ne reflètent pas la gravité des défis** auxquels l'Union est confrontée et que la position du Conseil est loin des attentes du Parlement.

Le Parlement a donc décidé de **rétablir, pour les lignes dont les crédits ont été revus à la baisse par le Conseil, le niveau des crédits figurant dans le projet de budget**, tant pour les dépenses opérationnelles que pour les dépenses administratives, et de prendre comme point de départ le projet de budget pour faire valoir la position du Parlement. Il a également maintenu les crédits inscrits dans le projet de budget pour les instruments spéciaux thématiques, à savoir la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés et la réserve d'ajustement au Brexit.

Les députés ont insisté sur la nécessité de **répondre aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine** ainsi que de la pandémie de COVID-19, de la hausse de l'inflation et de l'augmentation de l'insécurité énergétique et alimentaire au niveau de l'Union. Ils ont insisté en particulier sur la nécessité d'investissements verts suffisants pour renforcer l'indépendance énergétique de l'Union et mettre en œuvre le pacte vert.

Par conséquent, le Parlement a fixé le niveau global des crédits du budget pour 2023 (toutes sections) i) à **187.293.119.206 EUR en crédits d' engagement**, soit une augmentation de 1.702.055.778 EUR par rapport au projet de budget et ii) à **167.612.834.087 EUR en crédits de paiement.**

Rubrique 1 du CFP - Marché unique, innovation et numérique

Le Parlement a augmenté les crédits d'engagement de la rubrique de **663.650.000 EUR** par rapport au projet de budget, augmentation financée par la marge disponible et le recours aux instruments spéciaux. Il a en outre mis à la disposition de la rubrique un montant global de **836.090.000 EUR** en crédits d'engagement correspondant aux dégagements effectués au titre de l'article 15, paragraphe 3, du règlement financier, augmentant ainsi de 677.278.157 EUR les dégagements reconstitués par rapport au projet de budget.

Les députés ont insisté pour que le montant exceptionnellement élevé de dégagements de recherche (836,09 millions d'euros) que n'avait pas prévu la Commission au cours des négociations sur le CFP, soit intégralement mis à la disposition **d'Horizon Europe**.

Le Parlement a annulé les redéploiements proposés par la Commission pour financer le règlement sur les **semi-conducteurs** et le programme pour une connectivité sécurisée, conformément à sa position selon laquelle les nouvelles initiatives devraient être financées à l'aide de nouveaux fonds. Il a supprimé les réserves concernées du Conseil, garantissant ainsi un niveau adéquat de financement des priorités d'Horizon Europe, du programme pour une Europe numérique et du programme spatial de l'Union.

Le Parlement a également proposé :

- d'augmenter le financement des volets du **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** (MIE) relatifs aux transports et à l'énergie d'un montant total de 90 millions d'euros en crédits d'engagement;

- une augmentation de 10 millions d'euros pour le **volet «PME»** du pôle «Marché unique», ainsi qu'une une augmentation de 1 million d'euros afin de soutenir les travaux en cours du groupe consultatif pour l'information financière en Europe (EFRAG) en ce qui concerne l'élaboration de normes d' information de haute qualité.

Sous-rubrique 2a - Cohésion économique, sociale et territoriale

Le Parlement a accepté la position du Conseil en ce qui concerne la sous-rubrique. Il a invité les États membres et la Commission à accélérer le processus de programmation afin que 2023 marque le début de la mise en œuvre des fonds de cohésion.

Sous-rubrique 2b - Résilience et valeurs

Le Parlement a renforcé globalement la sous-rubrique de **272.821.707 EUR** en crédits d'engagement par rapport au projet de budget, augmentation financée par la marge disponible et le recours aux instruments spéciaux. Le Parlement a notamment proposé :

- d'augmenter de 200 millions d'euros le programme phare **Erasmus+**;

- d'augmenter les crédits du **Corps européen de solidarité** (CES) de 8 millions d'euros;

- de renforcer le **programme «L'UE pour la santé»** de 25 millions d'euros, notamment pour soutenir des actions visant à parvenir à une couverture sanitaire universelle dans l'ensemble de l'Union;

- de renforcer le **mécanisme de protection civile de l'Union** de 20 millions d'euros;

- d'augmenter les crédits 2023 du **programme «Europe créative»** de 12 millions d'euros pour soutenir les secteurs de la culture et de la création, durement touchés par la pandémie de COVID-19;

- d'augmenter le volet «Daphné» du **programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»** de 2 millions d'euros pour lutter contre la violence à caractère sexiste, ainsi que contre toutes les formes de violence perpétrées à l'encontre des réfugiés, des enfants, des jeunes et d'autres groupes à risque, et le volet «engagement et participation des citoyens» de 1,5 million d'euros notamment pour assurer un suivi de la conférence sur l'avenir de l'Europe;

- de rétablir le niveau du projet de budget sur les lignes visant à garantir un financement adéquat de la **communication institutionnelle**, à lutter contre la désinformation et à contribuer à la participation des citoyens à la vie démocratique.

Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement

Le Parlement a augmenté la dotation de la rubrique de **61.240.000 EUR** en crédits d'engagement par rapport au projet de budget, augmentation financée par une partie de la marge disponible.

Rappelant que 2023 est la première année de la nouvelle politique agricole commune (PAC), le Parlement estime que la situation de crise justifie la mobilisation partielle de la nouvelle réserve agricole à hauteur d'au minimum 10 millions d'euros pour les **jeunes agriculteurs**. Il a demandé que le niveau de l'appui budgétaire au **programme LIFE** pour soutenir l'action pour le climat et la protection de l'environnement soit augmenté pour les différents volets du programme, et a insisté sur la nécessité d'augmenter sensiblement le budget de **l'Agence européenne pour l'environnement** (AEE).

Rubrique 4 - Migration et gestion des frontières

Le Parlement a renforcé globalement la rubrique de **130.430.664 EUR** par rapport à la position du Conseil et de 80.430.664 EUR par rapport au projet de budget, augmentation financée par le recours à une partie de la marge disponible. Il a notamment proposé :

- d'augmenter les crédits 2023 du **Fonds «Asile, migration et intégration»** (FAMI) de 100 millions d'euros;

- d'augmenter les crédits 2023 de **l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas** (IGFV) de 25 millions d'euros afin de permettre un soutien aux États membres les plus directement exposés aux conséquences de la guerre en Ukraine, mais aussi de soutenir la poursuite de l'intégration de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Croatie dans l'espace Schengen;

- d'augmenter les effectifs de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile.

Le Parlement a décidé de soutenir la proposition du Conseil de réduire de 50 millions d'euros les crédits destinés à **Frontex** en 2023. Il a néanmoins insisté sur la nécessité de veiller à ce que Frontex dispose des moyens budgétaires nécessaires pour s'acquitter de son mandat et de ses obligations.

Rubrique 5 - Sécurité et défense

Le Parlement a renforcé globalement la rubrique de **81.192.700 EUR** par rapport au projet de budget, augmentation financée par la marge disponible et le recours aux instruments spéciaux.

Les députés ont demandé une augmentation du financement du volet «développement des capacités» du **Fonds européen de la défense** afin de promouvoir une base industrielle de défense innovante et compétitive qui contribuera à l'autonomie stratégique de l'Union. Ils ont proposé en outre d' accroître les financements en faveur de la **mobilité militaire**.

Rubrique 6 - Le voisinage et le monde

Le Parlement a renforcé globalement la rubrique de **465.000.000 EUR** par rapport au projet de budget, augmentation financée par le recours aux instruments spéciaux.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine et les répercussions que celle-ci a eues à l'échelle mondiale ont considérablement accru les besoins en matière d'aide humanitaire. Les députés ont demandé une augmentation sensible de **l'aide humanitaire** et ont appelé à augmenter d'urgence le plafond de la rubrique. Ils ont également demandé :

- un soutien continu et substantiel au **voisinage oriental**, en particulier aux pays qui aident les réfugiés qui fuient l'Ukraine et qui sont confrontés à l' inflation et aux prix élevés de l'énergie et de l'alimentation;

- des ressources supplémentaires pour le **voisinage méridional** afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales;

- le renforcement des programmes thématiques et les actions de réaction rapide de **l'IVCDCI - Europe dans le monde**, en particulier par l'intermédiaire du programme «Personnes», afin de faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine;

- une augmentation du financement en faveur des pays des Balkans occidentaux dans le cadre de **l'instrument d'aide de préadhésion** (IAP) et une révision à la hausse de l'enveloppe du programme dans la perspective de l'inclusion dès que possible de l'Ukraine et la République de Moldavie dans le champ d'application de l'IAP.

Rubrique 7 - Administration publique européenne

Le Parlement estime que les coupes opérées par le Conseil dans cette rubrique, qui visent à éviter le recours à l'instrument de flexibilité, tel que proposé dans le projet de budget, sont injustifiées et ne permettraient pas à la Commission de s'acquitter de ses tâches. Il a **rétabli** dès lors le projet de budget pour les dépenses administratives de la Commission, y compris pour ses bureaux.

Parlement européen

Le Parlement a **maintenu inchangé le niveau global de son budget pour 2023, fixé à 2.268.777.642 EUR**, conformément à son état prévisionnel des recettes et des dépenses adopté par la plénière le 7 avril 2022 et mis à jour le 3 mai 2022. Il a décidé d'inclure, artificiellement et de manière neutre sur le plan budgétaire, 98 postes dans son organigramme pour une année seulement afin de permettre l'intégration des lauréats d'un concours interne en application du statut, à l'instar de ce qui a été fait dans le budget 2020.